

Conseil Parisien de la Jeunesse
Recommandations sur l'accessibilité de la programmation de Quartier Jeunes (QJ)
et du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)
Novembre 2024

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE a été saisi par la Maire de Paris, afin de « proposer des pistes d'amélioration de l'accessibilité de la programmation à QJ » ainsi que « des mesures permettant de favoriser la participation des personnes en situation de handicap au sein du CPJ ».

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a choisi une définition large de la notion d'accessibilité universelle. Les membres du CPJ ont pensé qu'au vu de la technicité et de l'exigence d'un tel sujet de saisine, les recommandations devaient être riches et précises. Ces recommandations ont pour objectif de lever les freins à l'accès des jeunes en situation de handicap aux services de QJ et au CPJ.

- Suite à la rencontre avec Lamia EL AARAJE, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap, le 24 avril 2024 ;
- Suite aux rencontres avec la direction de QJ le 14 mars 2024 et à plusieurs visites de QJ par le CPJ ;
- Suite aux différentes réunions des membres du CPJ ;

LE CPJ FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

LES MESURES CLES

Mettre en place des bandes en relief au sol et des plans sonores à l'extérieur et à l'intérieur de Quartier Jeunes, et plus généralement des bâtiments de la Ville qui accueillent du public, ce qui permettrait aux personnes souffrant d'un trouble visuel ou d'un trouble auditif de circuler de façon plus autonome.

Faire apparaître sur les pages web de QJ et du CPJ toutes les mesures prises en termes d'accessibilité.

Former tous les agents en contact avec le public aux questions liées au handicap sous toutes ses formes ainsi qu'aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1) et aux premiers secours en santé mentale (PSSM).

L'accessibilité de la programmation de Quartier Jeunes

I - Améliorer l'accessibilité du bâtiment

A - L'accessibilité du bâti

Aménager une salle avec une lumière plus faible, très peu de bruit et des espaces clos pour les personnes sensibles au bruit et à la lumière.

Mettre en place un système d'assistance électrique pour ouvrir les portes car elles sont lourdes, surtout celles à l'entrée du deuxième étage.

Pour les personnes à mobilité réduite, il faudrait :

- Equiper les salles de coworking d'une à deux places sans chaise dédiées en indiquant le logo *fauteuil*. Sur ces places, les prises électriques doivent être installées à hauteur des fauteuils ;
- Poser de façon permanente une rampe devant une ouverture sur la terrasse du 2^{ème} étage ;
- Espacer les tables dans les espaces de coworking et au Café QJ pour pouvoir se déplacer sans difficulté ;

- Disposer certains flyers à la hauteur des fauteuils roulants.

B - L'accessibilité de la signalétique

Pour les personnes souffrant d'un trouble visuel :

- Mettre en place des flyers dans les trois langues les plus couramment parlées à QJ (en procédant à un questionnaire auprès des visiteur-euses) ainsi qu'en braille ;
- Mettre à disposition des flyers avec une écriture de plus grande taille, avec un QR code qui renvoie vers le reste des informations ayant été enlevées faute de place, pour éviter toute discrimination due à l'accès à l'information.
- Eviter les contrastes de couleurs trop vifs, les polices trop petites et la surcharge d'informations. Privilégier le noir sur fond blanc. C'est le contraste le plus favorable aux personnes malvoyantes plutôt que le bleu et le jaune qui sont des couleurs qu'elles ont du mal à distinguer.

Créer une mascotte de QJ incarnant tous les supports d'information et de communication physiques et numériques, ce qui permettrait aux personnes ayant un trouble cognitif d'identifier et de comprendre plus facilement l'information.

Enrichir la signalétique au niveau des grilles, en précisant que tous les jeunes peuvent entrer à QJ sans motif particulier, que tous les services sont gratuits, en détaillant la programmation mensuelle, les services proposés, leur localisation, ainsi que les informations du Café QJ, sa carte et ses horaires d'ouverture.

Afficher précisément la disponibilité des salles pour éviter l'évacuation des publics à certaines heures de la journée en cas d'évènement ponctuel. Installer des écrans ou des tableaux effaçables devant les salles qui renseignent leur disponibilité, pour éditer l'information plus rapidement (le tableau à feutre-craie est peu pratique pour les personnes souffrant d'un trouble visuel, ayant du mal à lire du blanc sur un fond noir).

C - La mobilisation des agent-es et du public dans le but de favoriser l'accessibilité de la programmation à QJ

Associer des représentants du public jeune et des membres du CPJ au moins deux fois dans l'année à des réunions de gouvernance de QJ. Assurer la diversité parmi ces jeunes associé.es à la gouvernance en termes de genre, d'âge, de situation, de lieu d'habitation et de handicap. Organiser régulièrement des consultations physiques ou en ligne sur la programmation de QJ.

Rejoindre le dispositif Angela afin de devenir un « lieu sûr » et un refuge accessible aux personnes victimes de VSS dans la rue. Une communication dédiée doit être faite en ce sens.

II - Améliorer l'accessibilité des outils de communication

A - Améliorer la visibilité de QJ sur internet

A l'heure actuelle, trois pages web Ville de Paris centralisent les informations sur le Quartier Jeunes. Ces trois pages présentent des doublons, des manques (notamment des évènements) ce qui freine la lisibilité des informations relatives à QJ.

Cette dispersion de l'information accentue les difficultés d'accès à la programmation de QJ aux personnes ayant un trouble cognitif, et à toutes les personnes en général.

Il conviendrait de :

- Regrouper l'ensemble des informations sur une seule page web QJ ;
- Renforcer l'attractivité de la page web. Il convient d'y ajouter des photos du bâtiment avec son public, ainsi que la mascotte de QJ ;
- Traduire les informations en au moins deux autres langues, dont l'anglais ;
- Intégrer des éléments en méthode facile à lire et à comprendre (FALC) ;
- Intégrer un dispositif d'audiodescription et un système d'assistance chat assurés par la mascotte de QJ.

B - Améliorer la visibilité de QJ sur les réseaux sociaux

Sur Instagram, les informations et la programmation doivent bénéficier d'une meilleure visibilité et attractivité. Dans cette perspective, il convient de réfléchir à une identité visuelle des publications et des stories, à un code-couleur. La présence de la mascotte serait aussi un repère visuel pour les usager.es.

Rendre plus régulière et automatique la publication du programme hebdomadaire en fixant par exemple un jour de publication pour que les personnes ayant un trouble cognitif, et plus généralement tous·tes les usager.es puissent mieux anticiper l'accès à l'information de la programmation de QJ.

L'accessibilité du Conseil Parisien de la Jeunesse

I - Former et sensibiliser aux questions liées au handicap et à l'accessibilité

Dans le même sens que pour le Quartier Jeunes, former les animateur·rices du CPJ aux questions liées au handicap.

Inviter les membres du CPJ à suivre une formation qui passe en revue tous les types de handicaps, pour qu'ils-elles sachent comment interagir avec tous types de publics et adopter les bons réflexes.

II - Favoriser une diversité des publics au CPJ

A - Rendre l'information du CPJ sur internet plus accessible

Les recommandations concernant le site internet de QJ peuvent s'appliquer à la page web du CPJ (voir *supra*).

Préciser sur le formulaire d'inscription au CPJ qu'aucune forme de discrimination n'est admise dans la vie de l'instance, notamment celles liées au handicap et que les personnes en situation de handicap peuvent, si elles le souhaitent, le mentionner dans leur candidature.

B - Rendre les documents du CPJ plus accessibles

Un document de vulgarisation de la lettre de saisine peut être mis à disposition des personnes ayant un handicap cognitif, pour lesquelles ce document, fil rouge des travaux du CPJ, est complexe à lire et à comprendre.

Faire figurer des jeunes ayant un handicap visible, comme une personne avec une canne, une béquille, un fauteuil, une personne atteinte de trisomie dans la communication du CPJ.

C - Faire connaître le CPJ auprès des structures qui accompagnent des personnes en situation de handicap

Les membres du CPJ proposent de faire la publicité de leur instance au sein de structures qui accompagnent des jeunes en situation de handicap, pour favoriser une diversité de candidatures.

Les membres du CPJ souhaitent que ces recommandations puissent éclairer les travaux et décisions des élu.es parisien·nes. Ils-elles restent à disposition de l'exécutif pour, le cas échéant, y prendre part.